



HAL
open science

Du nom collectif humain au nom d'humain – et réciproquement

Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Michelle Lecolle. Du nom collectif humain au nom d'humain – et réciproquement. Angelina Aleksandrova et Jean-Paul Meyer. Nommer l'humain. Descriptions, catégorisations, enjeux, 1, L'Harmattan, pp.141-155, 2021, Langages et discours en débats. halshs-03590625

HAL Id: halshs-03590625

<https://shs.hal.science/halshs-03590625>

Submitted on 30 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du nom collectif humain au nom d'humain – et réciproquement

Michelle Lecolle

Cette contribution envisage la question de la nomination d'humains sous l'angle de la nomination de *pluralité d'humains* par le biais de noms collectifs spécifiquement humains (e.g. *public, chœur, administration, gouvernement, peuple*). Les caractéristiques principales des Ncoll sont, sur le plan sémantique : pluralité, regroupement d'éléments de même catégorie, rapport entre élément et groupe, auxquels il faut ajouter le singulier morphologique. Pour les noms collectifs humains se rajoute le trait /humain/. Ce trait détermine des points de vue différents sur les groupes humains et leur mode de rassemblement (organisation commune, lien social, ressemblance, coprésence, représentation des individus). Sur ces bases, on examine et discute l'idée que la dénomination d'un groupe par un Ncoll-H est un élément pertinent pour décrire ou qualifier les humains qui le composent.

Mots clé : **nom collectif humain ; pluralité ; groupe ; sens social ; identité**

From collective nouns of humans to denomination of humans – and conversely

In this paper I deal with the question of the denomination of human beings from the point of view of the denomination of *human groups* with *collective nouns* specific to human beings (e.g. *audience, choir, administration, government, people*). In terms of semantics the main characteristics of collective nouns are: plurality, bringing together elements belonging to the same category, the connection between the individual element and the group. For collective nouns involving humans there is also the feature /human/. This characteristic expresses different points of view on groups of humans and the bases on which they are brought together (shared organization, social bond, resemblance, co-presence, representation of individuals). I will discuss the idea that the denomination of a group using a collective noun is a pertinent element for describing or qualifying the human beings that compose the group.

Keywords: **human collective noun; plurality; group; social meaning; identity**

Cette contribution aborde la question de la dénomination d'humains d'un point de vue lexical et sémantique, à partir des noms collectifs humains (Ncoll-H), supposés dénommer des *groupes* d'humains. Le propos se situe donc au croisement de deux problématiques qui le dépassent, d'un côté celle de la dénomination d'humains et de l'autre celle de la description lexico-sémantique des noms collectifs (Ncoll).

Le pari est d'apporter des éléments de description à la sémantique des noms d'humains (NH) par le biais de la sémantique des Ncoll-H, en partant du principe que les modes de regroupement d'humains reflétés dans ces noms permettent d'éclairer de manière indirecte les facettes de l'individu humain qu'on trouve dans les NH eux-mêmes, comme « être concret, biologique, social, créateur, intellectuel, religieux, etc.¹ ». Il faut cependant nuancer l'idée de ce rapprochement, en signalant qu'il existe des différences essentielles entre la sémantique des NH d'individus et celle des Ncoll-H, qui renvoient d'abord à des groupes et non à des individus, de sorte qu'on ne peut ni présenter ces deux catégories de noms en miroir ni les traiter réellement en continuité. Après avoir précisé ces différences (§ 1), la section 2 revient

1 Argumentaire scientifique du projet « Les noms d'humains : de la description linguistique aux applications lexicographiques », https://nomsdhumains.weebly.com/uploads/1/5/5/0/15508364/descriptif_long_du_projet.pdf, consulté le 23 avril 2018.

sur certaines propriétés des Ncoll-H néanmoins susceptibles d'apporter des éléments pour la sémantique de la dénomination d'humains. Dans une troisième partie (§ 3), sont présentées, avec ce même objectif, plusieurs catégories de Ncoll-H.

Les Ncoll-H cités proviennent de travaux publiés ou en cours de publication². Ce corpus lexical (354 Ncoll-H actuellement), constitué au départ à partir de travaux publiés d'autres chercheurs (Lammert 2010), est complété par une collecte conjoncturelle s'étalant sur plusieurs années, et par les résultats d'une procédure de recherche automatisée à partir du TLFi. Les extraits textuels utilisés pour cette étude proviennent principalement de la presse contemporaine, mais aussi, plus marginalement, de discours politiques, d'appels à communication de sciences sociales et de littérature.

1. Noms d'individus humains et noms de groupes humains : confrontation des propriétés

Les NH ont fait l'objet de plusieurs études³, et certaines (Gross 2008 et 2011, Schnedecker 2015a et 2015b) envisagent parmi ceux-ci des *noms d'humains collectifs* (NH-coll), parallèlement aux *noms d'humains individuels*. Pour désigner cette catégorie, je choisis pour ma part le terme de *noms collectifs humains* (Ncoll-H), qui met en avant le trait /collectif/ ; ce trait me paraît crucial y compris lorsqu'il s'agit d'humains, dans la mesure où la référence aux groupes humains a intrinsèquement partie liée avec des questions qui touchent, sous différents aspects, la vie en société – donc le collectif en tant que tel.

Je rapporte, dans cette section, quelques propriétés des NH⁴ relevées par différents auteurs, pour les confronter chemin faisant à celles des Ncoll-H.

1. En premier lieu, certaines problématiques ontologiques fondamentales pour les individus, telles que celle, évoquée par W. Mihatsch (2015), de la dualité âme (ou esprit)/corps ou physique/immatériel, sont hors de propos pour les groupes et n'interviennent pas pour les Ncoll-H.

2. Ensuite, comme l'écrit C. Schnedecker (2015a), les humains sont « multi-tâches » et, partant, susceptibles de relever simultanément de plusieurs catégories, et donc de plusieurs dénominations (e.g. *père, médecin, piéton*). On retrouve là les caractéristiques des humains mentionnées *supra* (être concret, biologique, etc.) : celles-ci renvoient à la question de l'identité de l'individu à lui-même à travers ses différentes facettes et à travers le temps (v. *l'identité personnelle* chez Ricœur 1990). La question ne se pose pas dans les mêmes termes avec les groupes : ceux-ci ont une identité en tant que tels, laquelle se distingue de celle de leurs éléments (Lecolle 2013 ; voir § 2.3 *infra*).

3. Enfin, comme le remarquent les spécialistes de la sémantique des NH cités, les NH référant, sur le plan matériel, à un tout indivisible, ce n'est pas le cas des noms d'objets concrets : un vélo, une tarte peuvent être fragmentés ou découpés⁵. Inversement, la sémantique des Ncoll est marquée justement par une divisibilité, dont je parlerai en termes de « relations de constituance » (voir § 2.2 *infra*).

Venons-en à présent aux Ncoll-H. C'est pour simplifier le propos (et par abus de langage) que j'en parlerai en termes de *noms de groupes humains*, mais il est en réalité plus juste de dire qu'ils dénomment des manières, pour les humains, de se regrouper (selon une organisation commune ou un lien social : *amicale, coterie, mafia, communauté, famille, chambrée* par exemple), des points de vue portant sur des humains (*oligarchie, racaille, gratin*), des représentations et des connaissances sur des regroupements, des catégorisations

2 Voir en particulier Lecolle (à par.).

3 Gross (2008, 2011) ; Aleksandrova (2014) ; Mihatsch (2015b) ; Schnedecker (2015a, 2015b).

4 Sous le sigle NH, je me cantonnerai aux seuls noms d'individus humains.

5 Voir les travaux sur les différentes relations dites « partie/tout », qui comprennent d'ailleurs les relations membre/collection dont relève la caractérisation des Ncoll : Cruse (1986) ; Winston, Chaffin & Herrmann (1987) ; Iris, Litowitz & Evens (1988) ; Aliquot-Suengas (1996) ; Zintz (2008).

d'humains (*tribu, classe, ethnie, race*), outre, bien sûr, des groupes professionnels ou sociaux (*magistrature, police, armée, patronat, bourgeoisie, domesticité, barreau*) par quoi ils rejoignent les NH. On voit donc que la pluralité d'humains et surtout le regroupement lui-même jouent leur propre rôle, et c'est pourquoi selon moi les modes d'approche des humains qu'on trouve dans les NH n'ont pas réellement leur correspondant avec les Ncoll-H (voir cependant le cas des « lexèmes appariés » comme *soldat/armée, descendant/descendance, spectateur/public* – § 3).

Ainsi, la manière d'appréhender, par ce vocabulaire, les groupes d'humains dit bien quelque chose sur l'humain, par exemple dans sa relation aux autres, dans son organisation sociale et politique. Ces caractéristiques générales font écho, mais sans jamais y correspondre totalement, à certaines facettes qu'on trouve dans les NH. C'est de cette manière que les Ncoll-H peuvent compléter la description de ceux-ci, mais indirectement, lorsque la dénomination d'humains en termes de statut, de rôle social, de métier par exemple correspond à la dénomination du groupe (quand le vocable existe) ou à la terminologie de spécialité, en sociologie ou anthropologie, en démographie et statistique (voir des exemples *supra*).

2. Ncoll-H : propriétés des noms et incidences sur « l'envisagement » humain

Les Ncoll, dont je mentionne ci-dessous une définition classique, ont des propriétés remarquables qui peuvent être mises à profit pour le thème de la publication. C'est ce que je développe dans cette section, en mettant l'accent sur ce qu'impliquent le caractère composite du référent et son mode de composition.

2.1. Définition des Ncoll et discussion

Voici une définition classique des Ncoll :

Un Ncoll est un nom au singulier dénotant une entité composée d'un regroupement d'éléments de même catégorie⁶

Pour les Ncoll-H, on ajoutera à cette définition des Ncoll la spécification du trait /humain/. Ce trait est naturellement central ici. Au-delà, il ne s'agit pas d'un ajout anodin, puisqu'il configure des séries entières de Ncoll : la plupart du temps, c'est bien le fait humain lui-même qui est déterminant, d'une manière ou d'une autre, pour le sémantisme du Ncoll-H (voir *infra* § 3).

Outre la pluralité sémantique et le critère morphosyntaxique, sur lesquels je passe, deux autres points sont à souligner :

- parler d'une entité composée d'un regroupement d'éléments, suppose qu'il y a deux niveaux : celui du tout et celui des éléments. Ce point sera développé en § 2.3 ;
- les éléments sont de « même catégorie ».

C'est par le biais de cette dernière propriété que peuvent être pointées, indirectement, les caractéristiques des éléments humains d'un groupe lorsque le Ncoll-H dénomme une profession ou un statut, c'est-à-dire lorsqu'un lexème collectif correspond à un fait socialement délimité. Mais cette propriété – si l'on admet sa validité – a des incidences plus complexes pour des Ncoll-H dénommant des entités à la composition et aux contours vagues (*mouvance, mouvement, nébuleuse*) ou déclaratives – c'est-à-dire reposant sur un regroupement d'éléments fondé sur un point de vue ou une représentation (*racaille, élite* ou encore *population, classe* ou *cohorte*, voir § 3). Pour ces deux derniers exemples, c'est bien le point de vue de l'analyse qui postule un « rassemblement », et le nom est un outil conceptuel permettant ce rassemblement. Bien que le présent article porte davantage sur la dénomination (approche lexicale) que sur la référenciation en discours, on peut néanmoins remarquer une conséquence de la propriété discutée : nommer par un Ncoll-H relève d'un acte de langage qui revient, pour un énonciateur, à poser discursivement le regroupement des éléments d'un

⁶ Voir Lammert (2010) ; Lecolle (2013).

groupe vu sous un certain angle, en gommant les particularités de ces éléments (y compris si elles existent et qu'elles sont descriptibles linguistiquement).

2.2. Relations de « constituance » : rapport partie/tout, rapport membre/collection

J'utilise le terme de relations de « constituance » pour désigner la manière dont peut se décomposer le tout dénommé par un Ncoll (ou un Ncoll-H), et les relations entre le tout et les éléments, qui sont de deux sortes : sous-ensemble/ensemble et membre/collection (§ 2.2.1).

Pour les Ncoll-H, la description de ces relations permet de caractériser ce qui a trait à l'humain : outre le fait qu'elles sont présentes dans le lexique lui-même, elles participent à la structuration des relations exprimées en discours, voire à l'implicite (§ 2.2.2). De la sorte, l'expression de ces relations participe à l'intelligibilité de ce qui caractérise l'humain, par le biais de celle de l'organisation et de la structuration des groupes.

2.2.1. Rapport partie/tout vs rapport membre/collection

Contrairement aux options généralement adoptées en sémantique des Ncoll (v. les auteurs cités en note 5, ainsi que Flaux 1998, 1999, Lammert 2010), je ne considère pas le rapport membre/collection sous-jacent à la sémantique du Ncoll comme un rapport partie/tout, mais comme un rapport élément/ensemble. Le rapport partie/tout correspondant de son côté à un rapport sous-ensemble/ensemble, cette distinction permet de rendre compte en finesse de la structuration des groupes humains, et a une contrepartie dans la grammaire et dans le vocabulaire.

Le rapport élément/ensemble peut être décrit avec le vocabulaire de l'appartenance, au demeurant tout à fait usuel – après (1) forgé, voir les exemples attestés (2)-(6) :

- (1) un, le soldat fait partie de l'armée / un, le soldat appartient à l'armée
- (2) a) M. X est membre du **syndicat** majoritaire/du **gouvernement** provisoire d'Ukraine.
b) M. X, membre du **conseil scientifique** d'ATTAC/M. X., de la **fondation** Terra nova (pour présenter un intervenant ou un chroniqueur dans la presse)
- (3) « J'appartiens au **mouvement** des jeunes actifs » (un membre de l'UMP Clamart, journal local *Agissons en confiance*, 04/13)
- (4) « Quand je lis l'œuvre d'Antoine Volodine, je sais que j'appartiens à une petite **chapelle** de convaincus » (Xabi Mola, écrivain et réalisateur, *Télérama*, 19/08/15)
- (5) Abdullah fait partie d'une **génération** qui parvient aujourd'hui à l'âge adulte ([jeunes artistes à Kaboul], *Télérama*, 11/12/13)
- (6) [...] Les nominations [...] ont provoqué des remous jusque dans les rangs de Syriza : le directeur du conseil d'administration, Dionysis Tsaknis, chanteur réputé, très à gauche, est issu du sérail culturel mais a profité des largesses de l'État grec pendant longtemps. (à propos de la chaîne publique de télévision en Grèce, après la venue au pouvoir de Syriza, *Télérama* 20/05/15).

Les exemples suivants présentent le rapport sous-ensemble/ensemble (partie/tout) de différentes manières (le relevé présenté est non exhaustif) :

- en (7), le nom de la partie et celui du tout sont tous deux des Ncoll-H. Les rapports ainsi exprimés lexicalement montrent une structuration au sein du domaine concerné :
(7) un **bataillon** (une partie des soldats) = une partie de **l'armée** (les soldats).
la **gauche** (française) = une partie de la **classe politique** (française)
- Certains Ncoll-H sont des noms de regroupement (*fédération, cartel, triumvirat* par exemple) ; ils dénotent donc une structuration interne, exprimable lexicalement. Mais la relation partie/tout peut aussi apparaître de manière conjoncturelle, par exemple avec l'expression *famille politique*, fréquemment utilisée pour désigner le

regroupement de partis selon des affinités, sans qu'il s'agisse d'une dénomination stabilisée dans cette acception.

- Réciproquement, certains Ncoll-H sont eux-mêmes des noms de « partition » : tout en étant aptes à référer seuls, ils portent un trait /partie/ (*base, camp, cellule, clan, composante, courant, division, élite, faction, mouvance, panel, secte, section, service, unité*). Voir les exemples (8)-(10) :

(8) Le Concerto pour violon n°2 marqua dans les compositions de Chostakovich le début d'un style nouveau et plus sombre, ou comme le dit le musicologue Ian MacDonald : 'une riposte secrètement satyrique à la **faction** anti-symphonique au sein du **Syndicat** des compositeurs' (*France Musique*, 3/03/07)

(9) Un **panel** de citoyens recommande la légalisation du suicide médicalement assisté. C'est François Hollande qui a voulu ce **panel** pour alimenter sa réflexion sur la fin de vie qui fera l'objet d'une nouvelle loi l'an prochain. (*France Culture*, 16/12/13).

(10) [...] Les **composantes** du **Front de Gauche** et son élargissement pour l'unité. (*Le Pavé Clamartois*, Clamart, 12/12)

- en (11)-(13), la structure [N1 de N2], où N1 est un nom de partie, délimite un sous-ensemble dans le référent collectif de N2 :

(11) De nombreuses couches de **population** jusqu'ici dominées sont justement en train de s'enrichir, par rapport aux races blanches conquérantes épuisées par la guerre. (Mauss [1920] 1969)

(12) Le niveau du diplôme atteint est en forte progression : le niveau d'étude de la majorité de la cohorte est égal ou supérieur à bac + 4. (*Les cahiers du journalisme*, n°21, p. 115).

(13) Après trente ans de conflit dans une capitale sous tension, une partie de la jeunesse aimerait remplacer les kalachnikovs par des guitares ([jeunes artistes à Kaboul], *Télérama*, 11/12/13)

Les rapports partie/tout et élément/ensemble sont donc à distinguer sur le plan théorique. Mais ils peuvent aussi ne pas l'être en discours, ce qui peut passer inaperçu ou au contraire provoquer des effets de sens. C'est ainsi qu'un énoncé comme (14) est ambigu :

(14) L'opposition à la politique de Sarkozy permet d'unifier la **gauche** (*Libération*, 12/09/07)

S'agit-il d'unifier les composantes de la gauche (les courants) ? Ou les éléments de la gauche (les membres) ? La réponse, mais aussi l'ambiguïté même peuvent être signifiantes en politique.

2.2.2. Relations de constituance, identité, catégorisation et altérité

Les Ncoll sont susceptibles d'une structuration selon ces deux relations de constituance que sont le rapport sous-ensemble/ensemble et élément/ensemble.

Pour les Ncoll-H, ces relations sont tout autant à mettre en lien avec une caractérisation en termes logico-sémantiques qu'avec d'autres relations sémantiques, relevant d'un « sémantisme social » tel que le décrit Benveniste (v. ci-dessous) : les relations de constituance prennent corps dans une réalité sociale qui met en jeu le collectif et différents modes et finalités de structuration.

La langue entoure de toute part la société et la contient dans son appareil conceptuel mais en même temps, en vertu d'un pouvoir distinct, elle configure la société en instaurant ce qu'on pourrait appeler le sémantisme social. [...] Elle consiste en effet, surtout mais non pas exclusivement, en désignations, en faits de vocabulaire. Le vocabulaire fournit ici une matière très abondante où puisent de toute main les historiens de la société et de la culture. Le vocabulaire conserve des témoignages irremplaçables sur les formes et les phases de l'organisation sociale, sur les régimes politiques, sur les modes de production qui ont été successivement ou simultanément employés, etc. (1974 : 97-98).

La relation élément/ensemble, qui renvoie à l'appartenance, présente des affinités avec la question de l'identité – non pas l'identité à soi (identité personnelle) ni « l'identité au sens de l'*identique* » (reposant sur un « être comme »), mais « l'identité au sens de l'*identitaire* » (formulations de Descombes 2013 : 15) :

être membre d'un orchestre, c'est être un musicien ; être membre d'un/du voisinage, c'est être un voisin ; être membre d'un/du public, c'est être un spectateur.

Appartenir, par exemple, au « mouvement des jeunes actifs » (voir (3)), constitue une identité, vue sous un certain angle – un angle politique ici. Il en est de même, concernant d'autres domaines, pour (5)-(6). Quant à (4), où le groupe désigné par *petite chapelle de convaincus* est une construction discursive, l'identité y est bien présente également.

De son côté, la relation partie/tout peut, certes, renvoyer à une partition quantitative, comme en (9) et (12)-(13) *supra* ou à une structuration organisationnelle comme en (10), mais elle a aussi, dans certains cas, des affinités avec la catégorisation, lorsque la délimitation d'un sous-groupe de personnes par différence avec d'autres sous-groupes au sein d'un ensemble plus vaste correspond à des propriétés particulières, que la vie sociale elle-même détermine. Voici quelques exemples de ces noms de catégories :

La droite vs la gauche - La majorité vs l'opposition (au sein de la classe politique)

La classe ouvrière vs le patronat

Le patronat vs le prolétariat

La masse vs l'élite

La base vs la hiérarchie

Cette catégorisation peut avoir des bases (supposées) objectives – socio-économiques en (15) :

(15) Cyril Ramaphosa fait partie de cette **élite riche** en Afrique du sud (radio, 9/01/13).

Mais rien n'empêche que les catégories soient délimitées selon un point de vue conjoncturel, comme en (16), où *l'aristocratie de la police*, comme désignation de catégorie, précise *section* :

(16) Mutations et promotions agitent toujours les services, dans la mesure où chacun espère gravir des échelons et passer dans l'une de ces **sections** prestigieuses qui constituent **l'aristocratie de la police**. (Michel Del Castillo, *La Nuit du décret*, 1981 : 12-14).

Alors que les noms précédents réfèrent à des catégories, d'autres Ncoll-H renvoient, eux, à des modes de catégorisation. On a là une deuxième illustration de la manière dont des Ncoll-H mettent en œuvre une correspondance sémantique entre sous-ensemble et catégorie – entre partition et catégorisation⁷ :

catégorie, classe, dynastie, ethnie, race, caste, lignée, génération.

Voir (17) :

(17) Mais ces énormes villes de l'Inde ou de l'Assyrie ou de l'Égypte antique, où cependant la population était ordonnée, où sont nés l'hygiène, et les arts de l'édilité, ceux de l'architecture civile et religieuse, la police et certaines de nos lois communales, donnent, et leurs héritières donnent encore maintenant, l'impression d'énormités inorganiques, de divisions en **classes**, **castes**, **tribus**, **nations** mélangées, de conglomérats de peuples, plutôt que de cette chose solide, ferme, organique, uniformisée qu'est déjà la **cité** antique ou le peuple juif, ces deux prototypes de notre morale et de notre droit public ou religieux. (Mauss 1969 : 14)

⁷ Pour *race*, sous cet angle, voir Rémi-Giraud (2006).

Enfin, l'appartenance et la partition combinées renvoient, pour les individus, à une altérité. En effet, appartenir à une sous-partie d'un ensemble englobant, c'est, pour un élément, être « autre » par rapport aux éléments d'une autre sous-partie. Ce qui est vrai sur le plan logico-sémantique est également crucial socialement parlant, si l'on pense aux Ncoll-H dénommant des sous-groupes minoritaires dans une société donnée⁸ : par exemple *communauté*, dans la structure [*communauté* + Adj catégorisant] (*la communauté musulmane, la communauté tutsie*), ou encore *minorité* (*visible*), *diversité*.

2.3. Niveau du tout - Niveau des éléments

Comme dit précédemment, le groupe dénommé par un Ncoll-H n'est pas simplement l'ensemble de ses éléments, il s'agit aussi d'une entité autonome – *a fortiori* si elle est délimitée sur la base d'un point de vue, qu'il soit scientifique, social ou subjectif (voir § 3).

De fait, chacun des deux niveaux a son autonomie et ses particularités⁹. C'est ce qu'illustre la citation suivante, rapportée par Ferret (2011) : Thomas Hobbes parle de « la même cité, dont les actes procèdent continuellement de la même institution, que les habitants soient les mêmes ou non ». On retrouve la question de « l'identité à soi » mentionnée plus haut, mais ici au niveau du groupe.

Sur le plan discursif, la différence entre les deux niveaux a plusieurs manifestations :

- l'existence du groupe en tant que tel peut être affirmée ou niée, ce qui peut servir d'argument ou d'élément d'analyse sous différentes plumes, sur des terrains politiques, sociaux, juridiques. Voici un petit échantillon d'énoncés relevant de différents domaines :

(18) « La **société** n'existe pas. Il y a seulement des hommes, des femmes et des familles ». (Margaret Thatcher, *Women's Own Magazine*, 87)

(19) [...], les instituts de sondage, loin de se borner à recueillir des opinions préexistantes à l'enquête, produisent de toutes pièces une « opinion publique » qui est en réalité un pur artefact obtenu par l'enregistrement et l'agrégation statistique des réactions d'approbation ou de refus à des opinions déjà formulées, souvent en des termes incertains et ambigus, que leurs enquêtes soumettent à des échantillons de population en âge de voter. (Patrick Champagne, *Encyclopaedia Universalis*, n.d.)

(20) [à propos du jugement sur « l'affaire de Tarnac ». Relaxe générale au procès du « groupe de Tarnac ». Le « **groupe de Tarnac** » n'en était pas un, et les prétendus malfaiteurs n'en sont plus, estime le tribunal correctionnel. [...] réunions à Rouen et à Tarnac. (*Médiapart*, 12/04/18) « L'audience a permis de comprendre que le **groupe de Tarnac** était une fiction » (présidente de la XIVe chambre correctionnelle de Paris, 12/04/18)

- le discours peut retracer la formation du groupe à partir d'individus humains – et donc, éventuellement, mettre en évidence l'enjeu de l'existence d'un groupe en tant que tel :

(21) [Jacques Copeau, le gourou des planches, formation d'acteurs, 1913]. Il a recruté onze jeunes comédiens, qu'il s'efforce maintenant de former. [...] À ses heures plus violentes, il parle même d'« endoctrinement ». Histoire de mieux faire saisir à la **troupe naissante** qu'elle doit obéir à d'autres lois que la recherche de l'effet [...]. (*Télérama*, 08/13).

C'est bien cet enjeu qui fait l'objet du *Contrat social ou Principes du droit politique* de Rousseau. L'essai repose en effet fondamentalement sur la question de la construction d'un collectif à partir des individus, sur les liens qui doivent dès lors s'instaurer, sur la distinction entre les particuliers et le tout et sur leurs rapports législatifs et ontologiques – les deux étant liés.

- Le tout agit « comme une barrière » :

⁸ Voir Lecolle (2013, 2019).

⁹ Pour différentes analyses linguistiques de ce point, voir notamment Joosten et coll. (2004) ; Arigne (2011).

Les limites qui confèrent à la « collection d'objets » son individualité constituent comme une « barrière » pour les qualités qui ne sauraient « atteindre », pour ainsi dire, les parties du tout elles-mêmes. (Flaux 1998)

Ainsi, ce qui se dit du tout (le groupe) ne s'applique pas de la même manière aux éléments. On trouve cette différence avec des prédicats compatibles ou appropriés à l'un ou l'autre des niveaux (voir par exemple (22)-(23), qui se réfèrent à la taille du groupe).

(22) On a une forte diaspora à Paris [des populations d'origine malienne]. (Radio, émission spéciale à Bamako, 12/12)

(23) [le pape François] quand le préfet de la Maison pontificale lui a précisé qu'il disposerait d'un personnel pléthorique, cela l'a mis de mauvaise humeur (*Paris Match*, 03/13)

ou avec des prédicats qui, associés avec des Ncoll-H, prennent un sens spécifique, qui se rapporte à la constitution du groupe : ce qui est, dans ce cas, *jeune, vieux, ancien, nouveau*, c'est bien le groupe comme tel :

(24) Le quatuor Ellipse, tout jeune quatuor à cordes (*France musique*, 06/14)

(25) Vieux de quatre ans et composé de personnes nommées par le pouvoir, ce **conseil** intégrerait trente à quarante nouveaux membres [...] (*Monde diplomatique* 1996, cité par Jan Goes)

Avec ces éléments de description, il s'agissait de souligner, sur les plans sémantique, lexical et discursif, des spécificités des Ncoll-H dans leurs dimensions /collectif/ et /humain/, et dans l'association de ces dimensions.

La section suivante aborde les faits en se centrant sur l'aspect lexical.

3. Lexique des Ncoll-H : apport pour la sémantique des noms d'humains

Le propos est ici de décrire plusieurs séries de Ncoll-H pertinents pour éclairer, sous divers aspects, l'approche de l'humain sous l'angle collectif. J'utilise le terme de *série* et non de *type*, parce que je ne présente pas de typologie, le critère de regroupement des Ncoll-H présentés étant lié au thème de l'article. Par ailleurs, et pour des raisons qui dépassent ce thème, il me semble difficile, voire illusoire de dresser une typologie des Ncoll-H¹⁰. En effet, une telle tentative de typologie se heurte à différents problèmes – qui se posent aussi pour les NH : polysémie, niveau de généralité du terme, point de vue porté sur le référent. Comme le remarque Schnedecker (2015b : 46) à propos des NH « les entités humaines [sont] naturelles ET sociales, ce qui fait qu'elles devraient relever [...] de modes de catégorisation ambivalents ou mixtes ».

La **première série** rassemble des Ncoll-H fondés sur une identité, au sens d'un « être comme » (*l'identique*, cf. § 2.2.2) : c'est la ressemblance des éléments entre eux qui fonde la dénomination du groupe. Mais comme le remarque Descombes (*op. cit.*), l'identique rejoint parfois l'identitaire. Quoi qu'il en soit, pour les groupes, il s'agit d'une identité socialement construite. Voici quelques exemples :

Aristocratie, bourgeoisie, plèbe, prolétariat, marmaille, valetaille, jeunesse

Dans cette série, on remarque aussi le cas particulier des Ncoll-H « relationnels¹¹ », c'est-à-dire dont la signification repose sur une relation à une entité extérieure au groupe :

descendance, voisinage, clientèle, progéniture, électorat, lectorat, parentèle

10 Pour une discussion, v. Lecolle (2019).

11 Suivant Barque (2015 : 32), j'entends par « relationnel » un nom qui « dénote une entité [...] en relation avec une autre entité ».

Comme pour les NH, la dimension relationnelle est importante, mais c'est elle, ici, qui fonde « l'être comme ».

Parmi ces Ncoll-H, figurent de nombreux noms morphologiquement construits sur le nom de l'élément (Nélément – e.g. *bourgeois/bourgeoisie*). L'appariement Nélément/Ncoll-H – qui n'est pas attesté pour l'ensemble des Ncoll-H (*plèbe*) –, ainsi que leur lien morphologique – néanmoins pas toujours présent (*enfant/progéniture*) – sont sans doute des éléments importants pour la description des Ncoll-H sous l'angle de l'humain, puisqu'on observe alors le trait /humain/ dans les deux lexèmes appariés, et que les deux sont susceptibles de relever du même champ lexical. Cette caractéristique serait donc à observer plus avant.

Dans une **deuxième série**, les Ncoll-H sont fondés sur un « être avec » (« disposition » chez Gross 2011). En dehors des noms de regroupements naturels, simple rassemblements physiques d'humains (e. g. *foule, cohue, rassemblement*), relativement peu nombreux, ces Ncoll-H se distinguent par le lieu de la coprésence¹² (a), ou la finalité de la coprésence (b) :

- a. chambrée, tablée, parterre, galerie, auditoire, cité, ville, commune
- b. public, manifestation, procession, défilé, convoi, gynécée, harem, sérail

Ces faits sont susceptibles d'informer sur la vie ou l'activité commune et, par là, sur l'activité humaine, indirectement ou même plus directement, dans les cas comme *manifestation, défilé* ou *procession* où c'est l'activité même qui fonde le rassemblement du groupe. Dans ces cas, le lieu est néanmoins déterminant pour le mode de regroupement des humains.

La **série suivante** rassemble des Ncoll-H que je qualifie de « fonctionnels » ; ceux-ci sont fondés centralement sur le « faire », et le trait d'agentivité y est fondamental (v. la classification de Schnedecker 2015a, 2015b). Si, d'une manière générale, beaucoup de NH relèvent du « faire » (par exemple, pour les individus, les noms de professions et de statuts sociaux), pour les Ncoll-H il s'agit d'un « faire (ensemble) ». Certains domaines fortement structurés comme l'armée (a) – où l'activité se pratique nécessairement en groupe –, la religion (b), mais aussi la justice (c), fournissent tout un vocabulaire collectif. En voici quelques exemples :

- a. brigade, escouade, contingent, escadron, escorte, relève, cohorte, état-major, faction, garnison
- b. parquet, barreau, cour
- c. synode, conclave, concile, congrégation, confrérie, ordre, carmel, clergé

Dans ou en dehors de domaines spécifiques, ces Ncoll-H fournissent la série la plus nombreuse (presque 50% de mon corpus). En voici quelques exemples, à ajouter à ceux présentés plus haut :

Association, administration, conseil, gang, orchestre, chœur, parti, troupe

Ces nombreuses dénominations de groupes humains fonctionnels renvoient à l'importance des structurations collectives. Dans cette idée, le nombre de noms d'assemblée est notable (14 noms). Celles-ci se distinguent selon le contexte national (*diète*, pour l'Allemagne) ou de domaine (religieux, par exemple) ; certains noms sont des vestiges de l'histoire :

cénacle, chapitre, comice, concile, conciliabule, conclave, conférence, congrès, consistoire, convent, convention, curie, diète, synode

Toujours dans cette série reposant sur le « faire (ensemble) », on distingue le vocabulaire des rapports sociaux – liens familiaux, de voisinage, de convivialité (*fratrie, couple, famille*,

¹² Je simplifie : outre un lieu, une ville, une cité correspondent à un mode de vivre ensemble et sont aussi une structure politique. Par ailleurs, la répartition en deux listes (a) et (b) peut donner, mais à tort, l'impression d'une dichotomie.

voisinage) –, qui éclaire une autre facette de l'humain, au demeurant non contradictoire : non pas celle de l'organisation, mais celle du lien. D'ailleurs, le sens lexical de certains de ces Ncoll-H correspond à cette notion même de lien social : *amicale, alliance*.

Ncoll-H « outils de regroupement ». Enfin, certains Ncoll-H (très divers) ne correspondent ni à un « faire » (agentif), ni à un rassemblement délibéré, ni même à des qualités ou identités intrinsèques (fussent-elles socialement construites), mais à ce qu'on pourrait qualifier de point de vue externe, de représentation – j'ai parlé plus haut (§ 2.1) d'entités *déclaratives* ; on peut parler aussi de regroupement *idéel*. Voici quelques exemples :

nébuleuse, formation, groupement, quarteron

On peut y ajouter *cohorte* (au sens statistique), ou *population*, qui fonctionnent un peu comme des unités de mesure ou sont de simples instruments dénominatifs de regroupement d'humains. C'est ainsi qu'un Ncoll-H comme *opinion (publique)* a pu être commenté¹³, pour des raisons proches de ce qui est décrit ici : est opinion publique ce qui est décrété opinion publique.

Conclusion

Pour nommer le vocabulaire présenté ici, j'ai employé le terme de *nom collectif humain* et non de *nom d'humain collectif*. En effet, le trait /collectif/, qui ne correspond pas une simple addition ou une simple pluralité d'éléments humains, me paraît fondamental, associé à l'/humain/.

Globalement, la sémantique des Ncoll-H rencontre des questions qu'engage nécessairement la vie sociale : celles de la communauté (« vivre ensemble »), de l'interdépendance et de la solidarité (au sens, non axiologique, qui pose que « l'individu isolé n'existe pas¹⁴ »), des conflits et de l'antagonisme, de l'identité et de l'altérité ; des questions de structuration, de hiérarchie, d'organisation et d'administration ; mais aussi de dénomination à des fins de représentation et de connaissance. C'est donc par le biais de l'appartenance de l'individu humain à quelque chose qui le dépasse, l'englobe et à certains égards le structure que les Ncoll-H apportent des enseignements pour la sémantique de la dénomination d'humains.

Références

- Aleksandrova, A. (2014). Pourquoi les relations lexicales entre les noms d'humains sont-elles (parfois) compliquées ? *CMLF2014*. Disponible en ligne sur <https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2014/05/shsconf_cmlf14_01372.pdf> (consulté le 15 mai 2015).
- Aliquot-Suengas, S. (1996). *Référence collective / sens collectif. La notion de collectif à travers les noms suffixés du lexique français*, Thèse de Doctorat, Université de Lille III.
- Arigne, V. (2011). La figure du tout intégré et les noms discrets collectifs. *Anglophonia*, 30, 59-99.
- Barque, L. (2015). Les noms relationnels de type humain. *Langue Française*, 185, 29-41.
- Benveniste, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale tome 2*. Paris : Gallimard, coll. « Tel ».
- Bourdieu, P. (1973). L'opinion publique n'existe pas. *Les Temps Modernes*, 318, 1292-1309.

13 Bourdieu (1973) ; Champagne (n.d.).

14 Léon Bourgeois, *La solidarité*, 1896.

- Champagne, P. (n.d.). « OPINION PUBLIQUE ». *Encyclopædia Universalis*. Disponible en ligne sur <<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/opinion-publique/>> (consulté le 16 janvier 2014).
- Cruse, D. A. (1986). *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Descombes, V. (2013). *Les embarras de l'identité*. Paris : Gallimard, coll. « Nrf Essais ».
- Ferret, S. (2011). *L'identité*. Paris : Flammarion.
- Flaux, N. (1998). Les noms collectifs et la prédication, in M. Forsgren, K. Jonasson et H. Kronning (dir.), *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala (juin 1996)* (p. 173-183). Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis. TERMINER
- Flaux, N. (1999). À propos des noms collectifs. *Revue de linguistique romane*, 63, 471-502.
- Gross, G. (2008). Sur le statut syntaxique des substantifs humains. Dans Leeman, D. (dir.), *Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue, Hommages à Jean-Claude Anscombe*, Chambéry Université de Savoie, collection Langages.
- Gross, G. (2011). Classification sémantique des collectifs humains. *Cahiers de lexicologie*, 98, 65-82.
- Iris, M.A., Litowitz, B.E. & Evens, M.W. (1988). Problems of the part-whole relation. Dans Evens, M.W. (ed.), *Relational models of the lexicon* (p. 261-288). Cambridge : Cambridge University Press.
- Lammert, M. (2010). *Sémantique et cognition : les noms collectifs*. Genève : Droz.
- Lecolle, M. (2013). Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu / groupe. *Revue ¿Interrogations?*, 16. Disponible en ligne sur <<http://www.revue-interrogations.org/-No16-Identite-fictive-et->> (consulté le 16 avril 2018).
- Lecolle, M. (2019). *Noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*. Limoges : Lambert Lucas.
- Mauss, M. (1969 [1920]). La nation. Dans *Œuvres 3. Cohésion sociale et division de la sociologie*, (p. 573-625). Paris : Les Éditions de Minuit, Collection : « Le sens commun ». Édition électronique établie par Jean-Marie Tremblay, et mise à disposition sur le site de de l'Université du Québec à Chicoutimi. Disponible en ligne sur http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/oeuvres_3/oeuvres_3_14/la_nation.htm (consulté le 8 juin 2016).
- Mihatsch, W. (2015a). La sémantique des noms généraux 'être humain' français et allemands. dans Mihatsch, W. & Schnedecker, C. (dir.). *Les noms d'humains : une catégorie à part ?* (p. 55-83). Stuttgart : Franck Steiner Verlag.
- Rémi-Giraud, S. (2006). Relation partie-tout et relation taxinomique. Le mot *race* est-il dans l'impasse ? Dans Kleiber, G., Schnedecker, C. et Theissen, A. (dir.) *La relation « partie-tout »* (p. 137-152). Leuven : Peeters.
- Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Les Éditions du Seuil.
- Rousseau, J.-J. (1762). *Du Contrat social ou Principes du droit politique*. Amsterdam, M.-M. Rey. Bibliothèque Nationale de France. Disponible en ligne sur <<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb32588839b>> (consulté le 24 aout 2016).
- Schnedecker, C. (2015a). Un problème à la croisée des disciplines linguistiques : les noms d'humains comme interface entre morphologie, syntaxe et sémantique. Dans Rabatel, A., Ferrara-Léturgie, A. & Léturgie A. (dir.). *La sémantique et ses interfaces. Actes du*

- colloque 2013 de l'Association des Sciences du langage* (p. 111-141). Limoges : Lambert-Lucas.
- Schnedecker, C. (2015b). Les (noms d')humains sont-ils à part ? Intérêts linguistiques d'une sous-catégorie nominale encore marginale. Dans Mihatsch, W. & Schnedecker, C. (dir.) *Les noms d'humains : une catégorie à part ?* (p. 15-53). Stuttgart : Franck Steiner Verlag.
- Winston, M.E., Chaffin, R. & Herrmann, D. (1987). A taxonomy of part-whole relations, *Cognitive science*, 11, 417-444.
- Zintz, S. (2008). *Part : de la méronymie à la segmentation discursive. Analyse sémantico-discursive des emplois nominaux et adverbiaux d'une expression partitive atypique en français contemporain*. Thèse de doctorat en Sciences du Langage de l'Université Paul Verlaine de Metz.